

I) REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) entrée en vigueur le 1er avril 2012.

II) METHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent de la relation liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

• **Intégration globale (IG) :**

Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

• **Intégration proportionnelle (IP) :**

Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

• **Mise en équivalence (ME) :**

Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

Conversion des états financiers des filiales étrangères

L'ensemble des postes du bilan est converti en Dirham sur la base des cours du 31 Décembre. La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dirham sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en « Réserves de conversion », une composante distincte des capitaux propres.

Transactions en monnaie différente de la monnaie fonctionnelle

Ces transactions sont enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés correspondants à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat financier.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger et des couvertures correspondantes sont comptabilisés en « Ecart de conversion ». Ils sont comptabilisés en résultat lors de la perte de contrôle de l'activité à l'étranger.

Comptes et opérations réciproques

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

III) METHODES ET REGLES D'EVALUATION

ECART D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de 5 ans.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent principalement les frais afférents aux études et recherches et développement entrepris dans le but d'accroître la somme des connaissances scientifiques et techniques. Elles comprennent en outre les brevets, les logiciels et les licences. Les projets d'études, de recherches et de développement immobilisés doivent être nettement individualisés, leur coût distinctement établi et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et financière.

Les frais d'études de recherches et de développement sont amortis sur 2 ans. Les licences et logiciels informatiques sont amortissables sur 5 ans compte tenu du délai de leur mise en œuvre.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour les éléments acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même, et au prix du marché pour celles acquises à titre gratuit.

Le coût d'acquisition est égal au prix d'achat majoré des frais correspondant à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation. Ces frais concernent principalement les frais de transport, d'assurance, de transit, d'entrepôt, d'installation, de montage et les droits de douane. La valeur d'acquisition des immobilisations payable en monnaies étrangères est convertie en Dirhams au cours de change exprimé à la date de comptabilisation ou à la date de réalisation du crédit documentaire correspondant. Le coût de production des immobilisations réalisées par l'entreprise pour elle-même est égal au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes et indirectes nécessaires à leur production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien (coût d'achat, coût de réalisation ou prix du marché) dès la réception conforme de l'immobilisation concernée dans la limite des taux et durées indiqués par l'Administration Fiscale et admis par l'usage de la profession. La méthode retenue est celle des amortissements linéaires. Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes pour les durées d'amortissements retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

A la date de clôture des comptes, la valeur des titres de participation dans les sociétés non consolidées est évaluée à la plus faible valeur entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et leur valeur recouvrable (évaluée au cours moyen de l'action relatif au dernier mois de clôture pour les sociétés cotées en bourse et à la valeur mathématique résultant de la situation nette pour les autres sociétés).

Les provisions pour dépréciation des titres de participation dans les sociétés non consolidées représentent les moins-values constatées lors des comparaisons, entre leur valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine et celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice à l'exception de certaines filiales qui présentent une complémentarité commerciale, une utilité économique ou des perspectives favorables.

STOCKS

a) Stocks de matières et fournitures codifiées :

» Valorisation :

A l'entrée, l'évaluation des stocks est faite, par article pour les matières et fournitures consommables codifiées, au coût d'achat réel (prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires : droits de douane, transit, transport, fret, assurance...).

Lorsqu'il y a décalage entre la réception des matières et fournitures consommables codifiées et celle de la facture correspondante (achats à payer), l'évaluation à l'entrée de ces biens est effectuée provisoirement sur la base du prix à la commande auquel s'ajoutent les frais d'approche s'il y a lieu.

Le stock est évalué au prix unitaire moyen pondéré après chaque entrée.

» Provisions :

Les provisions pour dépréciation des stocks de matières et fournitures sont calculées sur la base de la valeur d'inventaire évaluée en fonction de l'ancienneté et de l'obsolescence des matières et fournitures concernées. Ainsi, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice, une provision pour dépréciation des stocks des articles consommables codifiés non movimentés en entrée depuis un certain nombre d'années est constatée à hauteur de :

10%	Articles non mouvementés depuis 2 ans
20%	Articles non mouvementés depuis 3 ans
30%	Articles non mouvementés depuis 4 ans
40%	Articles non mouvementés depuis 5 ans
50%	Articles non mouvementés depuis 6 ans
60%	Articles non mouvementés depuis 7 ans
70%	Articles non mouvementés depuis 8 ans
80%	Articles non mouvementés depuis 9 ans
90%	Articles non mouvementés depuis 10 ans
100%	Articles non mouvementés depuis 11 ans et plus.

Les matières et fournitures consommables déclarées par le groupe OCP sans aucune utilité et positionnées dans des magasins séparés sont dépréciées à 100%.

b) Stocks de produits (Phosphates) :

L'évaluation des stocks des encours et des produits finis est faite au coût de production (méthode de l'imputation rationnelle). Les charges de production qui entrent dans la détermination du coût de production correspondent aux frais supportés par l'entreprise au cours des différentes opérations de production (extraction, traitement, manutention et transport précédant le stockage) pour amener le produit dans l'état et à l'endroit où il se trouve.

CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

» Evaluation :

Les créances libellées en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en Dirham à la date de facturation sur la base du dernier cours du mois précédent. Lors de l'encaissement de ces créances, les écarts constatés en Dirham par rapport aux valeurs d'entrée, en raison de la variation des cours de change, constituent des pertes ou des gains de change définitifs à inscrire dans les charges ou produits financiers de l'exercice correspondant.

A la clôture de l'exercice, les créances exprimées en devises sont converties en Dirham sur la base du dernier cours de change de l'année. Lorsque l'application de ce taux de conversion a pour effet de modifier le montant précédemment converti et comptabilisé en Dirham (valeur historique), les différences de change constatées sont inscrites provisoirement aux comptes d'écarts de conversion - Actif ou Passif.

» Provisions

Les créances jugées risquées sont déclassées en créances douteuses et sont provisionnées en fonction de l'appréciation du risque encouru.

DETTES DE FINANCEMENT

Lors de la réalisation, le montant exprimé en devises est converti et comptabilisé en Dirham au cours de change exprimé à la date de valeur. Lors du règlement, la comparaison entre la contre-valeur du montant payé et la contre-valeur historique, ou valeur de référence, entraîne la constatation d'une différence de change effective imputable aux charges financières ou aux produits financiers de l'exercice.

A la date de clôture de l'exercice, le montant des dettes de financement libellées en monnaies étrangères est converti en Dirham sur la base du dernier cours de change de l'année et est comparé à celui calculé au cours historique ou de référence inscrit dans les livres comptables.

DETTES DU PASSIF CIRCULANT

Les dettes du passif circulant libellées en devises sont converties et comptabilisées en Dirham sur la base du dernier cours de change du mois précédent. A la clôture de l'exercice, le montant des dettes, exprimé en devises, est converti en Dirham sur la base du dernier cours de change de cet exercice. Lorsque l'application de ce nouveau cours a pour effet de modifier les montants en Dirham précédemment déterminés, les différences de change dégagées sont inscrites provisoirement aux comptes d'écarts de conversion-Actif ou Passif. Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées au cours de l'exercice suivant.

IMPOTS DIFFERES

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice en cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

EVALUATION DES ENGAGEMENTS SOCIAUX

a) Description des régimes :

» Régime de retraite du personnel permanent du Groupe OCP :

Le régime de retraite du Groupe OCP est un régime à prestations définies. Le Groupe OCP s'engage, selon les dispositions juridiques du régime, à verser aux salariés, en période de retraite, une pension calculée sur la base de l'ancienneté (ou annuités) acquise et du salaire de fin de carrière.

» Régime de retraite du personnel saisonnier du Groupe OCP :

Le Groupe OCP accorde au personnel saisonnier un régime de retraite type CNSS. C'est un régime à prestations définies. Le Groupe OCP s'engage, selon les dispositions juridiques du régime, à verser aux salariés, en période de retraite, une pension calculée sur la base du nombre de jours de travail cumulé et du salaire de référence.

» Régime d'assurance maladie :

Le régime d'assurance maladie assure au profit des retraités, des membres de leurs familles à charge ainsi qu'aux titulaires des pensions de réversion la couverture des risques maladie à travers le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques.

b) Méthodes d'évaluation :

L'évaluation de ces engagements sociaux au 31/12/2012 respecte la méthode de la « Projected Unit Credit Method », encore appelée méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière, en conformité avec les principes édictés par la norme IAS 19.

c) Paramètres et hypothèses :

Les résultats des engagements sociaux reposent sur l'application des méthodes et hypothèses actuarielles suivantes :

- » Méthode actuarielle de calcul : rétrospective avec salaire de fin de carrière
- » Table de mortalité : féminine française TV 73 - 77
- » Profil de carrière moyen (TEI) : 1,83%
- » Taux d'inflation salariale du personnel permanent (TTB) : 2,73%
- » Taux d'inflation des frais médicaux : 4,00%
- » Taux d'évolution des dépenses médicales lié au vieillissement : 1,50%
- » Taux de revalorisation des prestations indexées : 2,75%
- » Taux nominal d'actualisation des engagements retraite : 5,48%
- » Taux nominal d'actualisation des engagements maladie : 5,52%
- » Taux de turnover : 0% ; application du système de la coordination entre régimes de retraite

IDENTIFICATION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges non courants comprennent principalement les éléments qui par leur nature, ou par leur non récurrence ne font pas partie des opérations courantes du Groupe. Ils incluent notamment les écarts actuariels calculés au titre des régimes de retraite et de maladie, les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les dotations et reprises de provisions à caractère exceptionnel.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Unité (libellée)	Méthode de consolidation au 31 décembre 2012	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
OCP SA - Holding	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc Phosphore (1)				100,00	100,00
Bunge Maroc Phosphore	Proportionnelle (IP)	50,00	50,00	50,00	50,00
Centre d'Etudes et de Recherches des Phosphate Minéraux	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Euro Maroc Phosphore	Proportionnelle (IP)	33,33	33,33	33,33	33,33
FONDATION OCP (2)	Globale (IG)	100,00	100,00	0,00	00,00
Indo Maroc Phosphore	Proportionnelle (IP)	33,33	33,33	33,33	33,33
OCP Services (3)	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
JACOBS ENGINEERING	Proportionnelle (IP)	50,00	50,00	50,00	50,00
LEJON & CIE	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Phosbouctra	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE	Proportionnelle (IP)	50,00	50,00	50,00	50,00
PPL	Proportionnelle (IP)	50,00	40,00	50,00	40,00
Groupe PRAYON	Proportionnelle (IP)	50,00	50,00	50,00	50,00
Société d'aménagement et de développement vert	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Société Marocaine d'Etudes Spéciales et Industrielles	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Société de Transports Régionaux	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Transportation engineering and management consultants (4)	Proportionnelle (IP)	50,00	50,00	50,00	50,00

(1) Issue de la fusion entre OCP SA et Maroc Phosphore.

(2) Entité Ad Hoc

(3) Ex IMSA

(4) Acquisition au deuxième semestre 2012 par JACOBS ENGINEERING

» COMPTES CONSOLIDÉS



Chiffres en millions de dirhams (MMAD)

» BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice	Amortissements Provisions	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	77 254	43 844	33 410	22 038
Ecart d'acquisition	51	3	47	
Immobilisations incorporelles	866	325	542	203
Immobilisations corporelles	74 287	43 472	30 816	20 409
Immobilisations financières	2 050	44	2 006	1 426
ACTIF CIRCULANT	34 546	1 820	32 728	26 796
Stocks et en cours	11 196	1 594	9 602	8 970
Clients et comptes rattachés	8 202	97	8 106	7 682
Autres créances et comptes de régularisations	15 148	129	15 019	10 144
ECART DE CONVERSION ACTIF	117	0	117	54
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	23 103	1	23 102	24 094
TRÉSORERIE ACTIVE	4 561		4 561	2 823
TOTAL DE L'ACTIF	139 581	45 665	93 917	75 805

» BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Capital social	8 288	8 288
Primes d'émission, de fusion et d'apport	18 698	4 513
Réserves consolidées	4 063	7 975
Réserves de conversion	-108	-70
Résultat net consolidé	14 092	16 332
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	45 034	37 037
Intérêts minoritaires	202	175
TOTAL CAPITAUX PROPRES	45 236	37 212
Subventions d'investissement	21	21
Provisions pour risques et charges	13 274	13 355
Dettes de financement	17 346	11 743
Fournisseurs et comptes rattachés	7 690	5 456
Autres dettes et comptes de régularisations	7 173	6 316
Ecarts de conversion passif	257	285
TRÉSORERIE - PASSIF	2 920	1 417
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	93 917	75 805

» COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

NATURE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Chiffre d'affaires	59 383	56 414
Autres produits d'exploitation	3 189	4 226
PRODUITS D'EXPLOITATION	62 572	60 640
Achats consommés	22 983	20 827
Charges de personnel	8 615	8 046
Autres charges d'exploitation	9 770	5 909
Impôts et taxes	233	226
Dotations d'exploitation	3 537	3 593
CHARGES D'EXPLOITATION	45 138	38 601
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	17 434	22 039
Produits financiers	2 361	1 897
Charges financières	1 607	1 310
RÉSULTAT FINANCIER	753	586
RÉSULTAT COURANT	18 186	22 625
Produits non courants	770	537
Charges non courantes	1 183	3 731
RÉSULTAT NON COURANT	-412	-3 195
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	17 774	19 430
Impôts sur le résultat	3 654	3 069
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	14 121	16 361
Dotation nette aux amortissements des écarts d'acquisition	1	2
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	14 119	16 358
Intérêts minoritaires	27	26
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	14 092	16 332

» TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

NATURE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Résultat net total consolidé	14 119	16 358
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux activités opérationnelles :		
Charge (produit) d'impôt	3654	3069
Amortissements et dépréciations	1447	5796
Charges (produits) d'intérêts nets	60	6
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-174	-230
Autres éléments non monétaires	-1 240	-1
Elim. des produits de dividendes	-43	-37
Capacité d'Autofinancement	17 823	24 961
Incidence de la variation du BFR	-5 239	-6 086
Impôts payés	-4 261	-3 380
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	8 323	15 496
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-12 614	-6 190
Acquisition d'actifs financiers	-531	-12
Variation des prêts et avances consentis	-97	233
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 502	225
Dividendes reçus	43	37
Incidence des variations de périmètre	-61	1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-10 759	-5 706
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-4 722	-3 542
Emission d'emprunts	8 914	3 090
Remboursement d'emprunts location-financement	-2 480	-1 805
Intérêts financiers nets versés	-60	-6
Autres flux liés aux opérations de financement	2	25
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 653	-2 238
Incidence de la variation des taux de change	26	189
Incidence des changements de principes comptables		111
Variation de la trésorerie	-757	7 851
Trésorerie d'ouverture	25 500	17 649
Trésorerie de clôture	24 743	25 500
Variation de la trésorerie et équivalent de trésorerie	-757	7 851

» TABLEAU DE VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

NATURE	Capital social	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserve sur actions propres	Autres Réserve de conversion	Autres réserves	Groupe Total	Résultats accumulés	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2011.12	8 288	4 513		35	2 653	2 688	8 850	24 338	148	24 486
Incidence des changements de méthode comptable :					-2	-2		-2		-2
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2011.12	8 288	4 513		35	2 652	2 687	8 850	24 336	148	24 485
Var. nette de juste valeur des instruments financiers										
Ecarts de conversion				-105		-105		-105		-105
Résultat de la période							16 332	16 332	26	16 358
TOTAL DES PERTES ET PROFITS DE LA PÉRIODE				-105		-105	16 332	16 227	26	16 253
Affectation du résultat en réserves					8 850	8 850	-8 850			
Dividendes versés					-3 542	-3 542		-3 542		-3 542
Augmentations / diminutions de capital										
Variations de périmètre				-4		-3		-3		-3
Autres variations				4	15	19		19		19
Situation à l'ouverture de l'exercice 2012.12	8 288	4 513		-70	7 975	7 905	16 332	37 037	175	37 212
Incidence des changements de méthode comptable :										
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2012.12	8 288	4 513		-70	7 975	7 905	16 332	37 037	175	37 212
Var. nette de juste valeur des instruments financiers										
Ecarts de conversion				-38		-38		-38		-38
Résultat de la période							14 092	14 092	27	14 119
TOTAL DES PERTES ET PROFITS DE LA PÉRIODE				-38		-38	14 092	14 054	27	14 081
Affectation du résultat en réserves					16 332	16 332	-16 332			
Dividendes versés					-4 722	-4 722		-4 722		-4 722
Augmentations / diminutions de capital										
Variations de périmètre										
Autres variations		14 185	-1 240		-14 278	-14 278		-1 335		-1 335
Situation à la clôture de l'exercice 2012.12	8 288	18 698	-1 240	-108	5 306	5 198	14 092	45 034	202	45 236

» TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	Montant Brut début d'exercice	AUGMENTATION			DIMINUTION			Variations de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	Montant Brut fin d'exercice
		Acquisition	Par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement				
Ecarts d'acquisition	3							48			51
Immobilisations incorporelles	506	364		18			-28	2		4	866
Immobilisations corporelles	62 625	12 021	21	83	-338	-26	-83	7	-26	3	74 287
TOTAL	63 134	12 385	21	101	-338	-26	-111	57	-26	7	75 204

» TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

NATURE	Cumul amortissements début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	Cumul amortissements début d'exercice
Ecarts d'acquisition	>2							-2
Immobilisations incorporelles	-303	-26	2		-1		3	-325
Immobilisations corporelles	-42 216	-1 816	165	362	-4	16	20	-43 472
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-42 521	-1 842	167	362	-5	16	23	-43 799

» ETAT DES CRÉANCES

NATURE	Valeurs brutes 31/12/2012	Moins d'un an	Plus d'un an	Dépréciation	Valeurs nette 31/12/2012	Valeurs nette 31/12/2011
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	8 202	8 202		97	8 105	7 682
AUTRES CRÉANCES ET COMPTE DE RÉGULARISATION	15 149	15 149		129	15 020	10 144
Fournisseurs débiteurs	4 566	4 566		6	4 560	2 463
Personnel	73	73		31	42	75
Etat	9 412	9 412			9 412	6 533
Organismes sociaux	178	178			178	232
Autres débiteurs	616	616		92	524	513
Comptes de régularisation actif	303	303			303	328
TOTAL	23 351	23 351		226	23 125	17 826

» ETAT DES DETTES

NATURE	Montant 31/12/2012	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant 31/12/2011
EMPRUNTS ET DETTE FINANCIÈRES	17 346	3 530	7 687	6 129	11 743
Crédits gouvernementaux, acheteurs financiers et autres	15 346	3 530	7 687	4 129	9 743
Emprunt obligataires	2 000			2 000	2 000
FOURNISSEURS ET COMPTE RATTACHÉS	7 690	7 690			5 456
AUTRES DETTES ET COMPTE DE RÉGULARISATION	7 173	7 173			6 315
Clients créditeurs, avances et acomptes	671	671			542
Personnel	1 082	1 082			702
Organismes sociaux	383	383			310
Etat	874	874			2 640
Autres créanciers	3 978	3 978			1 980
Comptes de régularisation passif	185	185			141
TOTAL	32 209	18 393	7 687	6 129	23 514

» PROVISIONS

NATURE	Montant début d'exercice	Dotation exploitation	Dotation financière	Dotation exceptionnelle	Reprise exploitation	Reprise financière	Reprise exceptionnelle	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	Montant fin d'exercice
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 214			6	-9	-9	-2		-2	-1 146	53
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2 611	1 566			-2 399			6		36	1 820
Provisions pour risques et charges	13 355	83	117	74	-29	-55	-47		-2	-223	13 273
Total	17 180	1 649	117	80	-2 437	-64	-49	6	-4	-1 333	15 146

» EVÈNEMENTS POST CLÔTURE

NATURE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
NEANT		

» DOTATIONS D'EXPLOITATION

NATURE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
Dotations aux amortissements	1 827	1 749
Dotations aux provisions	1 710	1 845
Total	3 537	3 593

» PARTIES LIEES

NATURE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
Chiffre d'affaires	12 478	11 795
Autres produits d'exploitation	1 012	842
PRODUITS D'EXPLOITATION	13 490	12 637
Achats consommés	5 853	4 244
Charges de personnel	738	653
Autres charges d'exploitation	6 211	6 582
Impôts et taxes	7	4
Dotations d'exploitation	506	464
CHARGES D'EXPLOITATION	13 315	11 947
RESULTAT D'EXPLOITATION	175	690
Produits financiers	222	227
Charges financières	358	364
RESULTAT FINANCIER	-136	-137
RESULTAT COURANT	39	553
Produits non courants	37	27
Charges non courantes	27	7
RESULTAT NON COURANT	10	20
RESULTAT AVANT IMPOT	48	573
Impôts sur le résultat	91	132
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	-43	441
Dotation nette aux amortissements des écarts d'acquisition	1	2
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-44	438
Intérêts minoritaires	27	26
RESULTAT NET PART DU GROUPE	-71	412
Créances clients	2 783	1 838
Dettes commerciales	2 635	2 493



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



288, Boulevard Zerktouni
Casablanca
Maroc

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION PROVISoire CONSOLIDEE
DU GROUPE OCP AU 31 DECEMBRE 2012**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Groupe OCP comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé, le périmètre de consolidation et une sélection de notes annexes relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MMAD 45.236 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 14.119.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé, de l'état de variation des capitaux propres consolidé et du périmètre de consolidation ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe arrêtés au 31 décembre 2012, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 29 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


ERNST & YOUNG
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA -
Tél : 05 22 23 00 00 - Fax : (212-2) 2 99 02 25
Abdelmejid FAIZ
Associé

DELOITTE AUDIT


Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA -
Tél : 05 22 23 00 00 - Fax : 05 22 22 40 78
Ahmed BENABDELKHALEK
Associé